

6^{es} RENCONTRES DU DIALOGUE CITOYEN 2021



4 départements : Haute-Garonne, Ariège, Hautes-Pyrénées et Gers
Territoire du bassin hydraulique Garonne Amont

Localisation

Fiche expérience réalisée sur la base des présentations et échanges des Bibliothèques vivantes numériques du Dialogue Citoyen.

**PARTICIPANT D'UN PANEL CITOYEN
(DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE GARONNE) :**
« Une expérience d'un panel pour préserver la ressource en eau »

Contexte/genèse du projet

« Le bassin Garonne Amont recèle une richesse en eau vitale pour le territoire, ainsi que pour ceux situés en aval. Cependant, cette richesse est aujourd'hui menacée : elle connaît un déséquilibre croissant entre la ressource disponible d'une part, les besoins des milieux et des divers usages humains d'autre part. Le changement climatique ne pourra qu'aggraver ces pressions.

Le projet de territoire Garonne Amont consiste en un programme d'actions qui a été établi suite à une phase de Dialogue citoyen et de concertation, et qui a défini des modalités de gestion durable de la ressource en eau. » (1)

Objectifs

« Rétablir l'équilibre quantitatif entre les besoins et les ressources en eau sur le bassin de la Garonne amont et permettre ainsi la poursuite du développement des territoires dans le respect des équilibres environnementaux. » (1)



Description du projet

« Le projet de territoire Garonne Amont a mis en œuvre un vaste Dialogue citoyen avec la population, les élu.e.s et l'ensemble des acteur.rice.s locales.aux concerné.e.s, permettant la co-construction d'un plan d'actions opérationnel qui bénéficiera de l'appui d'une expertise technique.

Tous les leviers d'actions ont été étudiés, qu'il s'agisse de l'amélioration de la disponibilité de la ressource ou de la diminution de sa consommation.

Cette concertation, qui s'est déroulée de mars à septembre 2019, s'est donc articulée autour de quatre dispositifs :

- La création d'un panel citoyen
- Des rencontres avec les habitant.e.s sur l'espace public
- Des ateliers de travail thématiques
- La création d'un espace participatif sur internet

Deux garant.e.s, nommé.e.s par la Commission nationale du débat public, ont suivi la démarche pour s'assurer du bon déroulement de la concertation.

Le panel citoyen était constitué de 30 personnes volontaires de 31 à 76 ans et tirées au sort sur le territoire du projet en intégrant des habitant.e.s de la métropole de Toulouse dans le respect des critères de parité, de répartition géographique, de classe d'âge et d'origine socio-professionnelle. Le panel citoyen s'est réuni sur 4 séances d'une journée et demie entre mars et juin 2019 et a produit un avis éclairé contribuant à la concertation » (1)

Résultats obtenus

« Un rapport stratégique a été réalisé par les participant.e.s. Les expert.e.s ont passé quelques mois à discuter ce document et ont préparé un plan d'actions à mener. Le programme d'actions du Projet de Territoire Garon'Amont a été adopté par le Conseil départemental de la Haute-Garonne et ses partenaires. Il traduit les 130 recommandations du Dialogue citoyen en 32 mesures concrètes pour assurer et garantir une gestion durable de la ressource en eau. A travers un pacte de gouvernance participatif, ces mesures visent à accompagner la sobriété, les économies en eau, les projets de stockage et d'aménagement du territoire. » (1)



Retour du paneliste : De vrais débats, une grande diversité des idées, des échanges très riches. Liberté de choisir et décider dans quelle direction poursuivre. Très belle opportunité d'échanger et de poser des questions aux expert.e.s. Moment très convivial, tous et toutes très respectueux.euses les un.e.s des autres avec la possibilité pour tout le monde de s'exprimer librement (bienveillance des échanges et de l'avis de chacun.e pour trouver des consensus). Création d'un réseau avec de nouveaux contacts.

Difficultés rencontrées

- Difficulté de représenter les idées de toute la communauté (beaucoup d'idées contraires). Beaucoup de temps à débattre afin de trouver une direction commune.
- Sujet de l'eau très large qui touche beaucoup d'autres sujets et qui demande des connaissances précises. Capacité pour les panelistes de ne pas seulement être consultés mais d'avoir les outils nécessaires concernant la réflexion et la capacité à comprendre le sujet.
- Difficulté de se connecter et de connecter cette question de l'eau au grand public.

Réseaux/partenaires

« La gouvernance du projet repose sur deux instances : un comité technique et un comité de pilotage composés des représentant.e.s de l'État, de la Région Occitanie-Pyrénées/Méditerranée, des Conseils départementaux de la Haute-Garonne, de l'Ariège, des Hautes-Pyrénées et du Gers, du Val d'Aran, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et de Toulouse Métropole en tant qu'institution invitée.

Afin de mener cette grande concertation citoyenne, le Comité de pilotage s'est appuyé sur l'expertise de 4 cabinets spécialisés :
Médiation Environnement : Constitution et gestion de la concertation
Eaucéa : Cabinet spécialisé en gestion de l'eau
Electic Experience : Gestion du site Internet participatif
Campardou Communication : Création de l'identité graphique et des supports de communication » (1)

Conditions de réussite

Participant.e.s très intéressé.e.s et engagé.e.s sur le long terme
Connexion forte avec les expert.es du sujet

Perspectives envisagées

Une fois le projet approuvé par le préfet coordonnateur de Bassin Adour-Garonne, ces actions pourront être engagées dès 2021, pour une durée de 5 ans.

Un retour est prévu tous les ans pour faire prendre connaissance au grand public des actions réalisées et donner à voir l'état d'avancement du projet.